

Référentiel métier/fonction

Mise à jour octobre 2021

Fiche Descriptive d'Activité Délégué fédéral contrôle antidopage	
Domaine d'activité : Organisation	Filière : Antidopage
Niveau : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>	Qualification : Délégué fédéral contrôle antidopage
<p>Prérogative et supervision : Le Délégué fédéral apporte une participation active à la préparation et au déroulement d'un contrôle antidopage sous la supervision du Préleveur mandaté par Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) et du Comité de Prévention du Dopage (CPD). Il doit être l'ambassadeur de la lutte sur le dopage et préconiser la prévention</p>	
<p>Objectifs principaux de la mission confiée : Etre le conseiller auprès des organisateurs de compétition et de l'encadrement sportif sur la lutte antidopage. Appliquer la réglementation sur le dopage élaborée par l'Agence mondiale antidopage (AMA) et l'Agence Française de lutte contre le dopage (AFLD).</p>	
<p>Compétences : Etre en capacité de gérer un contrôle antidopage avant, pendant et après une compétition Faire de la formation et de la prévention sur la lutte contre le dopage Etre habilité « I run clean » (Fair-play, valeurs éthiques et lutter contre le dopage et la violence)</p>	
<p>Savoirs : Connaître la procédure et son rôle dans la fonction de Délégué. Connaître les responsabilités engagées dans son rôle de délégué. Connaître la réglementation en vigueur sur le dopage au niveau national et international.</p>	
<p>savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir son rôle, travailler en collaboration avec le Préleveur et les Escortes pendant le contrôle antidopage • Définir les attentes autour de son rôle • Définir ses responsabilités et agir en conséquence • Etre formateur pour accueillir et informer les athlètes et l'encadrement sportif sur la procédure à observer sur le dopage. • Respecter les consignes et le code du sport sur le dopage. 	
<p>Savoir être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déontologie et éthique • Etre à l'écoute et bienveillant, toujours présent et attentif pour suivre l'environnement. • Agir dans le respect des athlètes et de l'encadrement sportif tout en garantissant sa propre autorité liée au rôle et les responsabilités assumées. 	